

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
APPEL A PROJETS ABC 2023**

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

	STRUCTURE
NOM	Commune de MONDONVILLE
ADRESSE DU SIEGE	15 avenue de la République
CODE POSTAL	31700
COMMUNE	MONDONVILLE
N°SIRET DE LA COMMUNE	21310351800063
	REPRESENTANT LEGAL
NOM ET PRENOM	BARRAQUE-ONNO Véronique
FONCTION	Maire
TELEPHONE	05 61 85 21 79
COURRIEL	cabinetmaire@mondonville.fr
	RESPONSABLE DU PROJET
NOM ET PRENOM	PEYRE Claudine
FONCTION	Conseillère municipale
TELEPHONE	06 68 81 65 09
COURRIEL	Claudine.peyre@mondonville.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET

TITRE	Atlas de la biodiversité communale de Mondonville
CONTEXTE	Après trois ans d'exercice, une maîtrise du développement urbain, une vie citoyenne active (comités de quartier, réunions publiques, ...), des actions pour la durabilité de notre environnement, l'équipe communale souhaite donner un cadre cohérent à ses actions pour la nature, au travers d'une politique concertée pour l'environnement et la biodiversité à Mondonville . Pour ce faire, l'équipe communale souhaite mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale, suite logique pour structurer une stratégie sur la biodiversité vis-à-vis des politiques publiques de la ville et y associer la population dans la mise en œuvre.
OBJECTIFS	Nos objectifs opérationnels sont : <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une meilleure connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable sur la commune (avec les inventaires et cartographies), pour identifier et hiérarchiser les enjeux locaux, - Sensibiliser et informer les élus, les agents et les citoyens sur les intérêts de la biodiversité, les impliquer dans des actions de préservation et de restauration, - Faire perdurer les actions dans le temps (entretien des formations, ...), Mener des actions fédératrices et concrètes, avec les acteurs du territoire, pour mettre en place des plans d'actions de biodiversité partagés et opérationnels, dans les projets ou les réflexions en cours (gestion différenciée des espaces communaux, ...).
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	25 mois (Du 01/09/2023 au 30/09/2025, restitution publique en septembre 2025)
COÛT COMPLET PREVISIONNEL	73434 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	54950 €
AIDE DEMANDEE	43960 € soit 80% des dépenses éligibles
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	Claudine PEYRE (élue, cheffe de projet ABC), assistée de Joël DELOISON (citoyen, commission environnement),
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	Véronique BARRAQUE-ONNO (maire), Cédric LE NEVANEN (élu, commission environnement), Stagiaire master2, Maxime WITTERKOER (agent responsable des services techniques), Autres élus (Jérôme FOUILLOY, Yacine AINAOUI, Ketty DULAC, Marc BEUGNIES, Romuald FAVREAU, Carole RAKATOARISOA), Médiathèque, CAJ, CME / CMJ
AUTRE(S) PARTENAIRE(S) BENEFICIAIRES D'UNE QUOTE-PART DE LA SUBVENTION	NEO, APA31, FREDON, LPO, Foyer rural (section environnement), Partenaires ponctuels

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

1.1 Contexte et objectifs

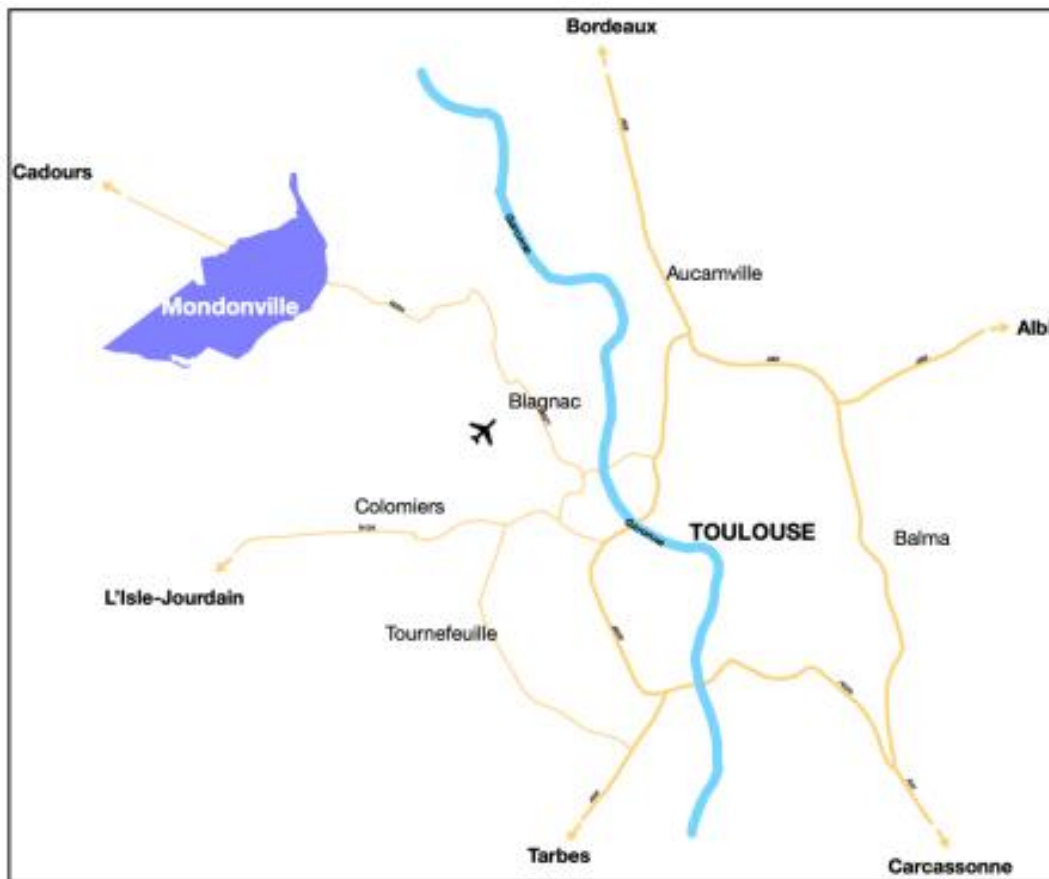
Ce chapitre comprend les points suivants :

- a) La présentation de la commune, des enjeux du territoire concerné par l'ABC,
- b) Le cadre : les mesures prises antérieurement,
- c) Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC,
- d) L'intérêt du projet,
- e) L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation,
- f) Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs.



a) Présentation de la commune / enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABC

La commune de Mondonville se situe en Haute-Garonne, dans la couronne périurbaine en pleine expansion, à proximité des communes de Montaignut sur Save, Saint Paul sur Save, Daux, Cornebarrieu, Pibrac et Aussonne.



Dotée d'un cadre de vie très agréable, Mondonville est située à 15 kilomètres de Toulouse et s'étend sur un territoire de 1182 hectares dont 400 hectares de zone naturelle, pour grande partie occupée par la forêt de Bouconne.

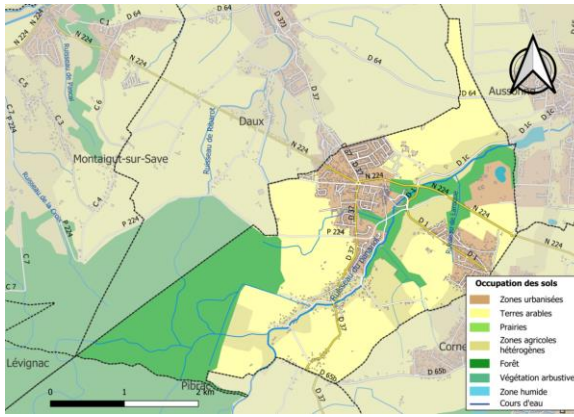
C'est une commune de Toulouse Métropole où le PLUiH est en cours de révision. Elle accueille 5590 habitants (recensement 2020), avec une croissance rapide ces dernières années, profitant du développement de l'aéronautique ayant engendré l'arrivée de nouvelles populations. Les prévisions démographiques sont de 6050 habitants en 2025 et 7000 habitants en 2030.

Il y a encore peu de temps, Mondonville était une commune rurale. Elle a vu sa démographie augmenter de manière exponentielle ces dernières années car la municipalité a privilégié le développement de l'offre de logements par rapport à l'accueil de zones d'activités tertiaires ou industrielles. L'urbanisation de la commune s'est faite en étalement urbain, grignotant de plus en plus les espaces agricoles et naturels. Ainsi ses paysages ruraux côtoient aujourd'hui de plus en plus d'espaces urbanisés, avec des nouveaux enjeux de nouvelles pressions sur les territoires qui par le fait changent d'usage, la campagne est de plus en plus considérée par les « néo-ruraux » comme un espace récréatif.

La nouvelle municipalité en place depuis 2020 a mis en avant la volonté de redonner une logique à l'urbanisation de la commune, initialement dispersée sur tout le territoire, en concentrant les opérations autour du noyau villageois. La politique du Zéro Artificialisation Nette a pour objectif de limiter l'étalement de l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, et de protéger davantage les espaces naturels.

Les milieux naturels sont encore bien préservés sur la commune, comme en témoigne la présence de 2 ZNIEFFs : Forêt de Bouconne de type 1, Terrasses de Bouconne et du Courbet de type 2 (<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/31351/tab/znief>).

Aux 60 hectares de la forêt Domaniale de Bouconne classés en 2018 en Espace Naturel Sensible ENS, s'ajoutent les 1854 hectares classés en juillet 2020 dont une partie est située sur la commune.



Mondonville est une commune qui mixe ruralité et développement périurbain en essayant de préserver un cadre de vie privilégié.

Son territoire est encore constitué de plusieurs exploitations agricoles avec des cultures maraichères (raisonnées, bio, et conversion bio), céréalières et horticoles. Il est également doté d'espaces naturels riches, aux abords et dans la forêt de Bouconne, mais également au cœur de la ville, avec la présence de plusieurs parcs arborés et d'un sentier de biodiversité.

Ces espaces naturels représentent de véritables atouts écologiques.

Quelques parcelles de prairies permanentes subsistent çà-et-là. Les prairies sont les milieux les plus dégradés dans l'agglomération toulousaine, or le territoire a une grande responsabilité vis-à-vis de sa préservation. Sur Mondonville, il a été identifié plusieurs espèces de plantes protégées (Iris à feuilles de graminées, Rose de France) qui sont suivies par un programme du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. L'ABC permettra de connaître et d'identifier d'autres populations d'espèces sur la commune, pour mieux les protéger.

Outre ses espaces agricoles, la proximité de la forêt de Bouconne, la commune comporte en son sein urbanisé de nombreux espaces verts (comme l'arboretum du Parc de la Tuilerie) avec un réseau de cheminements piétonniers et des espaces naturels pour les activités sportives de plein air, son centre-ville relie la forêt par l'itinéraire à Grand Gabarit (IGG).

Parc du Cœur de Ville



Arboretum – Parc de la Tuilerie



Liaison centre-ville – Forêt de Bouconne



Ruisseau du Gajéa



Un arbre planté par enfant né dans l'année



Nous observons sur notre territoire de nombreuses espèces animales et végétales : 453 espèces sont répertoriées par l'INPN, dont 77 protégées et 25 sont menacées (<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/31351/tab/especes>) tandis que l'Atlas Biodiv'Occitanie a répertorié 828 espèces sur la commune (<https://biodiv-occitanie.fr//commune/31351>). Plusieurs espèces animales et végétales sont présentes sur la commune, dont :

- Des amphibiens (Triton marbré, Salamandre tachetée, Grenouille agile, Triton palmé, Crapaud calamite, ...),
- Des oiseaux (Pic noir, Grive, Hirondelle rustique et de fenêtre, Cisticole des joncs, Tarier pâtre, ...),
- Des reptiles (Lézard à deux raies, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine),
- Des végétaux (Iris à feuilles de graminées, Cicendie filiforme, Cicendie naine, Trèfle de Boccone, Orchis lacté, ...).

Ainsi, du fait de sa proximité avec la forêt de Bouconne, de ses étendues agricoles, de sa ripisylve (ruisseau du Gajéa) importante, de ses parcs arborés et de ses divers cheminements notre commune est riche de diversité. La connaissance de la biodiversité du patrimoine naturel sur la commune est cependant partielle, et l'ABC permettra de mieux connaître son patrimoine naturel et les enjeux associés pour mieux le préserver.

L'ABC permettra également de mieux identifier et faire connaître les réservoirs et corridors écologiques existants sur le territoire de Mondonville, et s'il existe des continuités ou des ruptures de ces corridors.

Ces inventaires complémentaires permettront en outre de réaliser un travail préparatoire pour identifier une trame verte et bleue fonctionnelle sur le territoire. Depuis peu, la TVB a été complétée par la 1ère phase de la trame noire (extinction en nuit profonde). Ces inventaires identifieront les zones à enjeux de biodiversité sur la commune et constitueront la base des cartographies d'habitats naturels et semi-naturels et des enjeux. Ces dernières seront un réel outil d'aide à la décision dans l'aménagement du territoire.

LE PLUiH de Toulouse Métropole approuvé le 11 avril 2019 a été annulé par décisions du Tribunal Administratif de Toulouse en 2021. Il est donc actuellement en cours de révision et verra le jour en 2025.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale vont donc apporter des informations et des arguments pour préserver le patrimoine naturel communal. Ainsi, grâce à cette connaissance, les zones à enjeux pourront être préservées (par des OAP, des zonages, ...).

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Mondonville constituera un réel outil d'information et d'aide à la décision pour les élus de la commune, mais aussi à plus large échelle, grâce au partage et à l'intégration de ces résultats dans les documents d'urbanismes (PLUiH Toulouse Métropole).

b) Le cadre, les mesures prises antérieurement

La **composante environnementale** est au cœur du programme électoral 2020 de l'équipe municipale en place.

Ces propositions (du programme électoral) sont suivies et pilotées par les différentes commissions de la municipalité, notamment la **commission « Environnement et développement soutenable »**, constituée d'élus et de citoyens volontaires tirés au sort parmi les inscrits aux listes électorales de la commune. Cette commission permet de revoir et mûrir notre politique environnementale et sa mise en œuvre, d'engager des événements de sensibilisation ou de communication, et de prévoir des délibérations du conseil municipal le cas échéant.

Pour appuyer son ambition écologique et préserver son cadre de vie, la municipalité a défini huit ambitions en début de mandat, inspirées des contributions recueillies au cours de « cafés citoyens », regroupées dans un « **pacte mondonvillois pour une transition écologique** » :

- 1 : Territoire / protégeons les terres et limitons le bétonnage
- 2 : Alimentation / augmentons la part d'une alimentation bio et/ou locale.
- 3 : Climat / ramenons de la fraîcheur naturelle.
- 4 : Biodiversité / préservons et valorisons la biodiversité.
- 5 : Déplacements / créons des alternatives aux déplacements polluants.
- 6 : Déchets / réduisons nos déchets.
- 7 : Energie / soyons éco-responsables.
- 8 : Eau / considérons l'eau comme un bien commun.

Pour une ville attractive qui valorise son cadre de vie en respectant le développement soutenable

Mettons le citoyen et l'écologie au centre de notre démarche pour un aménagement de l'habitat et des espaces verts cohérent et respectueux de l'environnement

- Élaborons une politique d'urbanisme **raisonnée en concertation** avec les habitants
- Étudions une **reconversion écologique** de la Voie de l'A380
- Impulsons la création de **pistes cyclables et piétonnes sécurisées** reliant les quartiers au centre-ville

Soyons écoresponsables

- Choisissons une restauration collective **bio et/ou locale**
- Organisons une meilleure **gestion des déchets** : composteurs partagés, ramassage des déchets verts...
- Améliorons la **gestion des énergies** : mise en place d'un éclairage public intermittent

Préservons notre patrimoine

- Mettons en valeur le **centre historique**
- Réduisons la pollution visuelle (ex: poubelles...)
- Réhabilitons les **anciens locaux** municipaux

Optimisons les déplacements en travaillant avec les communes avoisinantes et Toulouse Métropole

- Exigeons **des navettes et des pistes cyclables** adaptées à nos besoins pour accéder au tramway de Beauzelle et aux gares de Pibrac et de Colomiers)
- Organisons un **ramassage scolaire** sur Mondonville (pédibus et/ou bus)
- Aménageons des aires de covoiturage

La mise en œuvre de l'ABC de Mondonville s'inscrit dans le cadre de ce « **pacte mondonvillois pour une transition écologique** » animé et suivi par la commission « **Environnement et développement soutenable** ».

Nous avons mis en place à Mondonville en octobre 2022 une « **Charte de l'urbanisme et de la qualité de vie** », dans le but d'inciter les opérateurs immobiliers à plus de cohérence et qualité dans leurs projets de constructions. Cette charte permet à tous les mondonvillois de connaître les grandes orientations qui guident le développement de la ville. Cette charte n'est pas un document opposable à l'inverse du PLU, elle constitue un outil complémentaire pour garantir un cadre de vie harmonieux et apaisé. **Elle insiste sur la prise en compte de la dimension environnementale** :

- Limitation de la consommation énergétique,
- Eclairages maîtrisés,
- Suppression des îlots de chaleur par végétalisation des projets,
- Gestion des déchets,
- Gestion de l'eau (réduction des allées asphaltées, utilisation de l'eau pluviale pour les arrosages, aires de stationnement perméables, ...),
- Mobilité douce (stationnements vélos, recharges pour voitures électriques, ...).

La section « Nature et Environnement » du foyer rural de Mondonville, associée au projet ABC, constitue une structure importante dans l'animation et la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité. Elle a participé à certaines des actions qui ont été réalisées ou qui sont en cours sur la commune, son animateur Patrick Eychenne étant actif également dans des associations en faveur de la biodiversité. Les principales actions menées par la commune sont les suivantes :

- **Favoriser et protéger la biodiversité**
 - o Plantations d'arbres : végétalisation de la cour d'école et plantation d'arbres devant l'école Caroline Aigle en liaison avec le CAJ, en continuité avec le corridor TVB vers la future plaine sportive et récréative (projet 2024 - 2026).

- Plantations de haies en 2022 : 100 mètres de haie ont été plantés, en partenariat avec Arbres et Paysages d'Autan 31 qui a fourni les plants et les conseils techniques à la commune (commission environnement et élus impliqués, agents et agriculteur local pour la préparation du terrain), foyer rural, association des jardins partagés, Ce chantier participatif a été associé à l'évènement communal « une naissance , un arbre » qui invite les jeunes parents à venir symboliquement planter un arbre pour la naissance de leur enfant. Les jeunes du CAJ viennent également prêter main forte lors de ce chantier.
Ces opérations sont reconduites cette année en mars avec les mêmes partenariats et le même dispositif.
- Recensements : suivi des hirondelles et martinets (lancé en 2021 pour trois ans), étude sur les plantes exotiques envahissantes (buddleia, raisins d'Amérique) – pas d'ambrosie sur la commune, identification des chauves-souris prévu à partir de 2023.
- Mise en place de nichoirs (mésanges, hirondelles, chauve-souris), hôtels à insectes : fabrication par les enfants de la section nature et environnement du foyer rural.
- Sensibilisation à la protection des hirondelles et martinets (bulletin municipal d'octobre 2022),
- Extinction en nuit profonde : une carte des extinctions réalisées (entre 23H30 et 6H30) est disponible sur le site Internet de la mairie, une installation d'horloges a commencé en 2023 sur les lignes non équipées, ce qui permettra une extinction de nouvelles zones en nuit profonde.
- **Préserver la ressource en eau**
 - Limitation des arrosages, paillages, choix des plantations (couvre sol, nécessitant peu d'eau).
 - Tonte raisonnée dans de nombreuses zones identifiées, coupes / entretiens limités sur certains espaces (sentier de biodiversité, abords du Gajéa, parc centre-ville, ...).
- **Mettre en valeur notre patrimoine naturel et bâti**
 - Chemin de biodiversité sur la commune, pour sensibiliser les mondonvillois à la biodiversité : identification avec le soutien de Toulouse Métropole et le Muséum d'Histoire Naturelle (des végétaux, points d'intérêts, ...). Les poteaux indicatifs seront installés en 2023.
 - Suite aux constats de mauvais état des berges du ruisseau Gajéa, la municipalité a demandé une étude à GEMAPI (problèmes identifiés : soumis à débordement, végétation discontinue voire absente, contrainte de voirie, ...). L'aménagement et la restauration de la biodiversité sont prévus en 2023, pour améliorer l'aspect paysager de cette coulée verte et bleue à travers une végétalisation des berges et participer à une gestion intégrée des milieux aquatiques, Les aménagements retenus portent sur une restauration et une stabilisation des berges, un retalutage, des plantations, de la renaturation.
 - Chemin de randonnée intercommunal « De Bouconne à Garonne », inscrit au PDIPR de la Haute Garonne, sur les communes de Mondonville, Aussonne, Seilh. Il est prévu d'inclure de l'information sur la biodiversité dans la signalétique, des plantations en faveur de la biodiversité, et une gestion différenciée appropriée.
- **Favoriser le lien social, la cohésion pour promouvoir le bien vivre ensemble**
 - Végétalisation de l'école primaire : plantation de 15 arbres (tilleuls, érables), projet réalisé par les services techniques de la mairie. Extension du projet à la plantation de 10 arbres devant l'école, dans la continuité de la trame verte vers la future plaine sportive et le futur collège,
 - Valorisation de notre patrimoine auprès des mondonvillois lors de manifestations
 - Ramassage de déchets à l'occasion du World Clean Up Day, en association avec les écoles et les associations, les citoyens, espace créé sur le parvis de la mairie avec des expositions, de la communication sur le cheminement de nos déchets, ...
 - Fête de la nature, avec vide jardin, réalisée chaque année fin avril, avec la présence d'intervenants extérieurs / partenaires, ... : apiculteur, CPIE, Toulouse Métropole, APA31, librairies, associations locales.
 - Sorties ornithologiques organisées par le foyer rural et la LPO sur la commune,
 - Balades botaniques (identification des végétaux le long du Gajéa) organisées par le foyer rural et APA31.

L'ABC va permettre de mettre en cohérence et de pérenniser toutes ces actions sur la commune.

Le Conseil Municipal du 9 mars 2023 décide à l'unanimité :

- **De candidater au dispositif ABC dans le cadre de l'AAP ABC 2023 de l'OFB,**
- **De s'engager à mettre en œuvre les actions mises en avant dans la candidature à l'ABC portée par la commune,**
- **Mandater Madame la Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dispositif et prendre toutes les décisions nécessaires à la candidature et à la bonne mise en œuvre de l'ABC de la commune.**

Le Conseil Municipal du 11 avril 2023 délibèrera sur le budget de l'ABC.

c) Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC

Après trois ans d'exercice, une meilleure maîtrise du développement urbain, une vie citoyenne active (comités de quartier, réunions publiques, participations aux commissions municipales, ...), des actions pour la durabilité de notre environnement, l'équipe communale souhaite donner un cadre cohérent à ses actions au travers d'une politique concertée pour l'environnement et la biodiversité à Mondonville.

Pour ce faire, l'équipe communale souhaite mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale, suite logique pour structurer une stratégie sur la biodiversité vis-à-vis des politiques publiques de la ville et y associer la population dans la mise en œuvre.

Cette démarche se décline en plusieurs objectifs opérationnels :

- Disposer d'une meilleure connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable sur la commune, pour identifier et hiérarchiser les enjeux locaux.
- Sensibiliser et informer davantage les élus, les agents et les citoyens sur les intérêts de la biodiversité, pour les impliquer dans des actions de préservation et de restauration, améliorer la qualité du processus de conception et d'exécution des aménagements urbains.
- Faire perdurer dans le temps les nouvelles formations et mises à niveau pour les anciennes, cohérence et concertation des actions entre les différents acteurs concernés, ...
- Mener des actions fédératrices et concrètes en faveur de la biodiversité, avec les acteurs du territoire, dans le cadre de notre politique communale, notamment :
 - o Pré-identifier la trame verte, bleue et noire (secteurs à préserver et à restaurer).
 - o Penser végétal dans les futurs projets d'aménagements et dans la mesure du possible dans les projets en cours (plaine sportive et récréative, sentier de randonnée, sentier de biodiversité, IGG). Une charte sera réalisée dans ce sens en s'appuyant sur les résultats de l'ABC.
 - o Aménager le ruisseau Gajéa (projet conduit par GEMAPI).
 - o Entamer la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces communaux, pour plus de biodiversité (appropriation de certains aménagements et de certaines pratiques : moins de fauche, plantations d'espèces adaptées, taille des haies, tontes, ...).
 - o Participer à l'animation et au développement de la maison de la biodiversité de la forêt de Bouconne, en partenariat avec le SMAFB et l'adjointe à ce projet pour la commune de Léguevin (Marjorie Lalanne qui est également vice-présidente du SMAFB et déléguée au suivi de l'Espace Naturel Sensible) qui termine son projet ABC en décembre 2023.

Notre projet s'intitule « Définir une politique concertée pour l'environnement et la biodiversité à Mondonville », l'ABC en constituant le moyen de définition et de mise en œuvre.

d) L'intérêt du projet

Le projet d'ABC de Mondonville se veut transversal, y associant des acteurs publics et privés, des citoyens. Il cherchera à connaître, préserver, valoriser le patrimoine naturel de la commune.

Les intérêts sont multiples :

- **Intérêt pour la conservation de la biodiversité** : on préserve et on protège mieux ce que l'on connaît. Une vision globale des intérêts de la biodiversité et des zones à forts enjeux sur la commune permettra (dans l'application de la séquence ERC éviter – réduire – compenser) :
 - o D'identifier les priorités et responsabilités locales (présence d'espèces protégées),
 - o De lutter plus efficacement contre l'artificialisation du territoire,
 - o De prendre des décisions d'aménagement de manière éclairée et concertée,
 - o De préserver un cadre de vie agréable, riche et harmonieux.
- **Intérêt pour les élus et les agents de la collectivité** : urbanisme et gestion des espaces verts plus particulièrement, grâce à des formations, ils seront amenés à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles pour mieux les mettre en cohérence avec les enjeux de préservation de la biodiversité, et les enjeux d'adaptation au changement climatique, avec une approche plus transversale notamment par la gestion différenciée. Ces nouvelles pratiques de gestion et d'entretien leur permettront également de passer moins de temps dans l'entretien et l'arrosage de certains espaces. Ils devront également être en capacité de faire de la pédagogie auprès des habitants qu'ils rencontrent quotidiennement dans l'exercice de leur mission et leur faire comprendre la notion de « nature en ville » et toute son importance (les plantes, les insectes, les pollinisateurs, les oiseaux et rongeurs, ...).
- **Intérêt pour l'ensemble des citoyens et les acteurs locaux** : s'entourer de partenaires experts sur les sujets de la biodiversité, d'acteurs associatifs locaux fortement investis et de longue date dans l'environnement (foyer rural de Mondonville, ...), permettra à Mondonville d'acquérir des connaissances, de les diffuser et de les partager, de les valoriser et d'harmoniser l'ensemble des actions de manière concertée et de fait plus efficace, cela avec la mise en place conjointe d'un groupe de pilotage composé de personnes venant de ces divers horizons (experts, associations, élus, agents). Avoir un cadre de vie agréable, préservé « authentique » fait partie des aspirations d'une majorité de « néo-ruraux » qui s'installent de manière croissante et très importante dans bon nombre de campagnes et petits villages. Comprendre l'impact de cette urbanisation est un premier jalon pour préserver les espaces, les ressources. Connaître les espèces et les différents milieux qui les entourent permet d'aller plus loin dans leur préservation et d'en devenir acteur.
- **Intérêt pour la démocratie participative** : les comités de quartier, maillon intermédiaire structurant, pourront être associés pour solliciter la participation des citoyens et créer des réseaux de « sentinelles » améliorant leurs connaissances en continu. L'intérêt pour le citoyen est aussi qu'il comprenne le rôle qu'il joue dans l'écosystème, ainsi que des éléments de réponse sur la nature qui l'entoure, les actions qu'il peut faire dans son jardin, dans sa résidence, dans ses gestes quotidiens.
- **Intérêt pour notre jeunesse** : notre jeunesse est déjà très impliquée dans la vie de la commune et les actions en faveur de la nature, le CAJ (Centre d'Actions Jeunesse) organise pour les jeunes de petits chantiers comme la création de potagers, l'APE (Association des Parents d'Elèves) organise la fabrication de bombes à graine lors de la fête de la nature et participe au World CleanUp Day, le CME et le CMJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes) participent aux réunions de certaines commissions du conseil municipal et portent des projets comme la réduction du gaspillage alimentaire à la cantine, la réduction des déchets, le compostage et une alimentation plus saine. Ils pourront s'investir dans des chantiers d'inventaires participatifs, de plantations et de végétalisation de leur école. Le CME et le CMJ feront partie du comité de pilotage de l'ABC de Mondonville.
- **Intérêt pour les nouveaux projets** : avoir une bonne connaissance en amont permet de planifier, d'anticiper, « de prévenir plutôt que de guérir ». Ainsi, prendre en compte la composante biodiversité en amont, l'aménagement par le végétal, permet non seulement d'économiser les ressources naturelles (eau) mais également l'intervention humaine, avec une réduction de l'entretien grâce à un choix éclairé des essences à planter, à leur fonction, leur emplacement, ... Il s'agit d'intégrer les résultats de l'ABC dans tous les projets d'aménagement de la commune, et également dès maintenant de profiter de notre démarche ABC pour « penser végétal » dans les projets en cours :

- Le projet de plaine sportive et récréative pourrait devenir un projet pilote de conservation et de développement de la biodiversité par la mise en pratique de toutes les connaissances acquises au cours des inventaires naturalistes et des formations : gestion intégrée, gestion différenciée, agroforesterie, permaculture, ...
- Le projet de « sentier de randonnée Garonne/ Bouconne » intercommunal pourrait lui aussi servir de levier à la sensibilisation, par un jalonnement de panneaux de vulgarisation, de plantations, ...

Ainsi, notre projet « Définir une politique concertée pour l'environnement et la biodiversité à Mondonville » guidé par la mise en place de son ABC, se veut fédérateur de l'ensemble des forces vives de la commune, aussi diverses soient-elles, en créant un lien intergénérationnel par des actions communes dont le levier est la biodiversité.

e) L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation

Les acteurs participant au projet sont les suivants :

Mairie

- Porteurs du projet : Claudine PEYRE (éluë, cheffe de projet ABC), assistée de Joël DELOISON (citoyen, commission environnement).
- Participants à la commission « Environnement et développement soutenable » dont Véronique Barraqué-Onno (Maire), Cédric Le Nevanen (conseiller délégué).
- Elus, qui participeront aux formations prévues durant l'ABC, dont certains conduisent des projets pour lesquels l'ABC va apporter des informations utiles (plaine sportive, chemin de randonnée intercommunal, aménagement des berges du Gajéa, ...) :
 - Jérôme Fouilloy : adjoint déplacements, mobilités douces et aménagement → sentiers de randonnée, plaine sportive, aménagement des berges du Gajéa.
 - Yacine Ainaoui : adjoint sport pour tous et sport santé → plaine sportive.
 - Ketty Dulac : adjointe solidarité, actions sociales, accessibilité et démocratie participative → CME / CMJ, CCAS, comités de quartier, groupes citoyens.
 - Marc Beugnies : affaires culturelles, jeunesse et valorisation du patrimoine → médiathèque, CAJ, animations / événements culturels.
 - Romuald Favreau : adjoint, finances, vie locale et économique, urbanisme → plaine sportive, charte de l'urbanisme.
 - Carole Rakotoarisoa : adjointe éducation, enfance et petite enfance → écoles.
- Agent responsable des services techniques : Maxime Witterkoer → sera un acteur majeur pour la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces communaux.
- Stagiaire, master2, à recruter en 2024, pour faire des inventaires complémentaires, de la dynamique citoyenne → sorties, animations, accompagnement scolaire, ...

Collectivités

- Ecole primaire de Mondonville.
- Médiathèque de Mondonville.
- Toulouse métropole, Museum de Toulouse.
- SMAFB et commune de Léguevin, pour la maison de la biodiversité de Bouconne.
- CAJ (Centre d'Actions Jeunesse).
- CME (conseil municipal des enfants) et CMJ (conseil municipal des jeunes).

Associations locales

- Section « Nature et Environnement » du foyer rural de Mondonville.
- Association des Jardins Partagés de Mondonville.
- Association communale de chasse agréée, les chasseurs sont des bons témoins des présences et pertes faunistiques et floristiques.
- APE (Association des Parents d'Elèves).
- *Autres associations de Mondonville volontaires pour participer aux animations et accompagnements proposés.*

Associations partenaires

- Nature en Occitanie (**NEO**) : L'association Nature En Occitanie est une association régionale de protection de la nature, de loi 1901 créée en 1969 dont les missions sont la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel (faune et flore) de la région. Elle mène des actions de diverses envergures pour mieux connaître les espèces et leurs habitats, elle accompagne les collectivités et autres acteurs locaux dans la prise en compte de la biodiversité et le développement d'actions en sa faveur. Pour cela, elle s'appuie d'une équipe pluridisciplinaire de 35 salariés, de 1000 adhérents et d'un conseil collégial de 15 membres. Son siège se situe à Toulouse et elle a 2 comités départementaux, un dans les Hautes-Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre et un dans le Gers à Auch.
- Ligue de Protection des oiseaux (**LPO**) : association qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne. La LPO est un expert reconnu en gestion et en conservation de la nature sur le territoire régional. Indissociable de la démarche de préservation des espèces et des espaces, l'association agit également dans les domaines de la sensibilisation, de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et de la formation professionnelle. Dans ce sens, nous ferons appel à la LPO pour des opérations de sensibilisation et information (nuit de la chouette, ...).
- Arbres et Paysages d'Autan (**APA31**) : Arbres et Paysages d'Autan est une association loi 1901 qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous. Arbres et Paysages d'Autan a été créé en 1995, sous l'impulsion d'un groupe d'agriculteurs du Lauragais soucieux de restaurer le paysage et de préserver leur environnement. Le siège social est basé à Nailloux, il a été choisi pour être au cœur du Lauragais. Depuis sa création, l'association travaille selon quatre axes : la plantation et l'aménagement paysager, la vulgarisation et la sensibilisation de tous les ruraux à leur environnement, l'entretien correct des haies existantes, l'information.
- **FREDON** : Né à la fin du XIX^{ème} siècle à l'occasion des invasions biologiques du Doryphore et du Phylloxéra, le réseau FREDON est le réseau historique dédié à la santé des végétaux. Il s'agissait de gérer collectivement les impacts des introductions des espèces non natives pour répondre à la préoccupation sociétale d'alors : l'alimentation. Fédérée depuis 1931 par La Ligue, qui s'appellera plus tard FREDON France, c'est un réseau d'organismes à vocation sanitaire. Face aux problématiques environnementales actuellement rencontrées (déclin de la biodiversité, pollution des milieux, morcellement des espaces, développement d'espèces exotiques envahissantes, ...), il est primordial de mettre en œuvre des modes d'entretien des espaces extérieurs plus écologiques. C'est dans ce contexte que la Charte « engagé pour le végétal » a été élaborée par le réseau FREDON. Elle s'inscrit dans les objectifs des plans Ecophyto et Biodiversité. Elle a pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, la préservation de la santé humaine. La commune de Mondonville s'appuiera sur la compétence de pour la mise en place de sa gestion différenciée (formations, sensibilisations, accompagnements) et l'élaboration de sa charte régionale engagée pour la biodiversité.

- Structures institutionnelles

- L'Office Français de la Biodiversité (**OFB**) et l'Agence Régionale de la Biodiversité (**ARB**) feront partie du comité de pilotage du projet ABC Mondonville.

- Référents scientifiques, consultants

- CAUE (cartes, plans, études).
- GEMAPI (gestion intégrée).

- Entreprises

- Syndicat des apiculteurs (Fernandez Olivier) et apiculteurs sur la commune (Serge Nadeau, Pascal Lacroix).
- Maraîchers de Mondonville (Fabien Gilard, Guillaume Britz, Pauline Violan).

f) Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs (ex : communication prévue dans la

réalisation du projet, opérations de mobilisation citoyenne...etc.)

Pour associer les mondonvillois, la mairie va s'appuyer sur les associations et collectivités locales qui font déjà des animations pédagogiques, sont actives dans les domaines de l'environnement, ont des bénévoles actifs (foyer rural, jardins familiaux, APE, ...). L'ABC va permettre de dynamiser les actions d'animation et de sensibilisation réalisées chaque année, les inscrivant dans un cadre cohérent et stratégique, amplifiant l'action.

Les comités de quartier et des groupes de citoyens seront mobilisés pour relayer l'information, coordonner les actions, élaborer des projets participatifs (comme la végétalisation et le fleurissement de leur quartier, la participation à des chantiers (passages pour les hérissons par exemple), à des inventaires, des festivités en lien avec la biodiversité.

La médiathèque est un service culturel très autonome et très actif sur la commune, qui réalise de nombreux projets avec les écoles et les enseignants, le CAJ, l'ALAE. Elle organise avec la commission « affaires culturelles » de la commune le festival du cinéma qui a eu pour thème « l'environnement » cette année, accompagné de nombreux ateliers, conférences, projections pour les scolaires et pour tous les publics. Nous allons continuer et amplifier notre partenariat avec la médiathèque.

Les différents canaux de communication de la mairie et supports des associations partenaires permettront aussi de faire connaître le projet et relayer, valoriser, diffuser les actions et connaissances acquises : sites internet, réseaux sociaux, lettres d'information par mail, bulletin municipal, affiches, panneau numérique, ...

La commune a choisi de s'associer à Nature En Occitanie, avec qui elle est en lien depuis plusieurs années, notamment pour des actions de sensibilisations et d'échanges. Si la commune est retenue dans le cadre de cet appel à projet, elle établira un partenariat avec NEO par le biais d'une convention sur les thèmes suivants :

- Assistance au suivi du projet,
- Réalisation des inventaires et des cartographies,
- Rédaction du dossier final.

1.2 Description du projet

Consciente des atouts et enjeux de son territoire, Mondonville met la biodiversité au cœur de son projet de territoire. C'est pourquoi nous répondons à cet AAP visant la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Notre projet se déroulera du 1er septembre 2023 au 30 septembre 2025, avec sa réunion de restitution publique en septembre 2025. Les projets ABC se réalisant sur une période de 24 à 36 mois, et le plus souvent sur 36 mois, nous avons hésité à proposer celui de Mondonville sur 25 mois, ayant le temps matériel de le réaliser sur 36 mois. Notre décision de réaliser notre ABC sur 25 mois repose sur les critères suivants :

- **L'équipe municipale souhaite délivrer les résultats de l'ABC et présenter les plans d'actions retenus avant la fin légale de communication et d'engagement d'actions dans le cadre du mandat en cours.**
- **Notre équipe, déjà fortement engagée dans des actions en faveur de la nature et la biodiversité durant cette première moitié de mandat, est organisée pour relever ce défi.**
- **Nous pouvons compter sur l'engagement de notre partenaire Néo afin de réaliser les inventaires et cartographies durant cette période.**

Ce chapitre comprend les points suivants :

- *a) Les groupes taxonomiques étudiés,*
- *b) La cartographie des habitats naturels et semi-naturels et la cartographie des enjeux,*
- *c) Les actions d'accompagnement et de sensibilisation mises en place.*

a) Les groupes taxonomiques étudiés

Inventaires faunistiques

Le choix des inventaires faunistiques dans le cadre de l'ABC s'est porté sur les orthoptères, les papillons et les oiseaux.

Inventaires orthoptères par relevés entomocénotiques

Très peu de données (observations) orthoptères ont été réalisées à Mondonville, or ce sont des espèces indicatrices de l'état des milieux naturels. Les inventaires orthoptères réalisés dans le cadre de l'ABC seront effectués par l'association Nature En Occitanie. Ces inventaires contribueront à la connaissance du patrimoine naturel et à l'état de conservation des milieux ouverts et semi-ouverts de la commune.

L'inventaire sera conduit via des relevés entomocénotiques (Defaut & Morichon, 2015¹) dans un habitat homogène (zones prairiales de la commune) et le cas échéant sous forme de prospections libres ou par transects. Les individus seront identifiés suivant plusieurs méthodes (auditivement, par détection ultra-acoustique, visuellement après capture/battage, ...). Les prospections seront diurnes et une session sera nocturne au détecteur pour mieux détecter les Ensifères (sauterelles et grillons).

Les investigations se dérouleront entre juin et octobre 2024. Les relevés entomocénotiques seront effectués de jours en juin et en septembre tandis que le passage nocturne sera réalisé début juillet. Ce calendrier permettra de mettre en évidence la présence ou non d'espèces à enjeux connus à proximité et notamment :

- *Cyrtaspis scutata* : espèce classée « DD » sur la Liste Rouge Régionale d'Occitanie² et déterminante ZNIEFF, non connue sur la commune mais rencontrée à Lévigac, commune voisine, en 2022
- *Isophya pyrenaica* : espèce classée « NT » sur Liste Rouge Régionale d'Occitanie et déterminante ZNIEFF, connue sur la commune à Bouconne en 2015.

L'analyse des données sera réalisée en janvier 2025.

Inventaires papillons par protocole STERF

Le choix du deuxième taxon s'est porté sur un inventaire papillons à l'aide d'un protocole STERF3 (Suivi Temporel des Rhopalocères de France), programme piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et réalisé par Nature En Occitanie dans le cadre de l'ABC. Ce protocole se déroulera dans les lisières forestières de Bouconne. A l'intérieur de ces parcelles, une dizaine de transects de 150m seront parcourus afin d'inventorier les papillons de jour présents sur le site. Pendant 10 min, tous les rhopalocères identifiés à vue sur le transect seront notés par l'observateur. Comme indiqué dans le protocole STERF, le transect sera parcouru entre 10h et 18h en respectant les conditions météorologiques (couverture nuageuse d'au moins 75% et sans pluie, vent inférieur à 30km/h, température d'au moins 13°C si ensoleillé ou 17°C si nuageux). Le protocole recommande d'effectuer au moins quatre visites par an sur le site (mai, juin, juillet et août). Ainsi, les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC suivront ces recommandations et 4 demi-journées d'inventaires seront effectuées entre mai et août pour réaliser ce protocole.

Cet inventaire contribuera à la connaissance du patrimoine naturel en confirmant la présence ou non d'espèces anciennement connues sur la commune comme :

- Le miroir (*Heteropterus morpheus*) : espèce classée « NT » sur la LR de Midi-Pyrénées et déterminante ZNIEFF dont la dernière observation sur la commune date de 2001
- Le gazé (*Aporia crataegi*) : espèce déterminante ZNIEFF dont la dernière observation sur la commune date de 2000

Ce protocole sera conduit en 2024 et les résultats seront disponibles début 2025.

Ces inventaires contribueront à la connaissance du patrimoine naturel et à l'état de conservation des milieux ouverts et semi-ouverts de la commune. Les résultats seront intégrés à la cartographie des enjeux.

Inventaires oiseaux par points d'écoute (IPA)

¹ DEFAUT B. & MORICHON D., 2015.- Faune de France 97. Criquets de France (Orthoptera, Caelifera), Vol. 1, fasc. b. Acrididae (Acridinae et Locustinae). Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles. 328 p. + 21 pl. h.t.

² <https://cms.natureo.org/assets/336b7655-5530-46d1-b527-5ea0e513ed3f>

³ https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/protocole_abrege.pdf

Le choix du troisième taxon s'est porté sur celui des oiseaux à l'aide d'un protocole par points d'écoute (Indice Ponctuel d'Abondance) réalisé par Nature En Occitanie. Ce protocole est inspiré du protocole STOC EPS4. Il consiste à répartir des points d'écoute sur le territoire communal. Ainsi 7 points d'écoutes éloignés d'au moins 300 mètres (distance permettant de limiter les risques de doublon) seront disposés sur les différents habitats de la commune afin d'avoir un bon échantillon de l'avifaune présente. Deux passages d'inventaire ornithologique seront réalisés au printemps pendant la phase de reproduction des oiseaux. Le pic d'activités étant en début de journée, les inventaires réalisées dans le cadre de l'ABC se dérouleront sur deux matinées. Pour chaque passage, la reconnaissance des espèces d'oiseaux sera réalisée par observations visuelle (jumelles 10x42) et auditive par la reconnaissance des vocalises (chants et cris).

Ce protocole sera conduit en 2024 avec des résultats disponibles à partir de janvier 2025.

En complément, une prospection nocturne ciblée sur les rapaces nocturnes et l'Engoulevent d'Europe sera également réalisée dans le cadre de l'ABC.

Ces inventaires contribueront à la connaissance du patrimoine naturel et à l'état de conservation des différents oiseaux de la commune. Les résultats seront intégrés à la cartographie des enjeux.

Inventaires floristiques

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, des inventaires floristiques seront réalisés par Nature En Occitanie en 2024.

Ces inventaires seront conduits sur les différents milieux de la commune :

- Les milieux boisés : inventaires dans la forêt de Bouconne (il y a aujourd'hui 8 espèces remarquables dans ce milieu dont 4 sont protégées).
- Les milieux ouverts : inventaires réalisés au niveau des prairies permanentes éparées, des jachères, des possibles pelouses sèches et des pâtures.
- Le milieu aquatique : ripisylve du réseau de ruisseaux (Gajea, ...), plan d'eau au nord-est, mares sur la commune et fossés.

De nombreuses stations de plantes protégées sont connues sur la commune. Cependant, il s'agit pour certaines, de stations non suivies récemment et qui mériteraient une mise à jour des observations afin de connaître les enjeux actuels de la commune. Des espèces pourraient également être rencontrées comme le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) et la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*). Ces découvertes constitueront des données intéressantes et à enjeux pour la commune.

Ces inventaires constitueront la base pour la cartographie des habitats naturels et semi-naturels. Elles seront donc à prendre en considération lors de l'aménagement du territoire. Ces données alimenteront également la cartographie des enjeux de biodiversité.

b) La cartographie des habitats naturels et semi-naturels et la cartographie des enjeux

Cartographies des habitats naturels et semi-naturels

La cartographie des habitats naturels de la commune sera réalisée par l'association Nature En Occitanie.

Les zones urbanisées seront écartées des zones à prospector et dans un travail préparatoire de terrain, les grands ensembles d'habitats seront repérés par un premier travail sur photographies aériennes. Un recoupement sera réalisé avec les couches cartographiques préexistantes pour évaluer l'occupation globale des sols. Le botaniste se rendra ensuite sur les secteurs nécessitant des relevés de terrain pour établir la cartographie des habitats naturels.

⁴ https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/documents/protocolestoc_eps.pdf

Les prospections seront réalisées par échantillonnage afin d'avoir une bonne représentation des différents types d'habitats de la commune.

Les espèces floristiques recensées lors de ces inventaires seront reversées dans la base de données GéoNat'Occitanie et viendront alimenter les connaissances acquises sur la biodiversité dans le cadre de cet ABC.

Les typologies utilisées pour le rendu final seront EUNIS de niveau 4 lorsque c'est possible et « EUR 28 » (uniquement pour les habitats naturels correspondant aux habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore).

Cartographie des enjeux

La cartographie des enjeux de biodiversité du territoire communal sera réalisée grâce à la synthèse des données existantes (à la suite d'une demande auprès du SINP) et aux inventaires réalisés pendant l'ABC. Chaque donnée faune/flore pointée sur la commune se verra attribuer un enjeu par les naturalistes. Pour la faune, l'enjeu sera identifié selon celui de la DREAL Occitanie⁵ et adapté au contexte de la commune « à dire d'expert ». Pour la flore, l'enjeu sera attribué en analysant plusieurs critères (listes rouges, statut de protection et de conservation, patrimonialité, ...). Une partie sera également « à dire d'expert » afin d'adapter l'enjeu au contexte de la commune. La cartographie des enjeux de biodiversité sera produite par Nature En Occitanie dans le but de connaître les secteurs à enjeux du territoire communal et de préserver ces sites de tout aménagement. Ainsi, grâce à cet outil d'aide à la décision, l'aménagement du territoire communal prendra mieux en compte la biodiversité.

Diffusion des données réalisées dans le cadre de l'ABC :

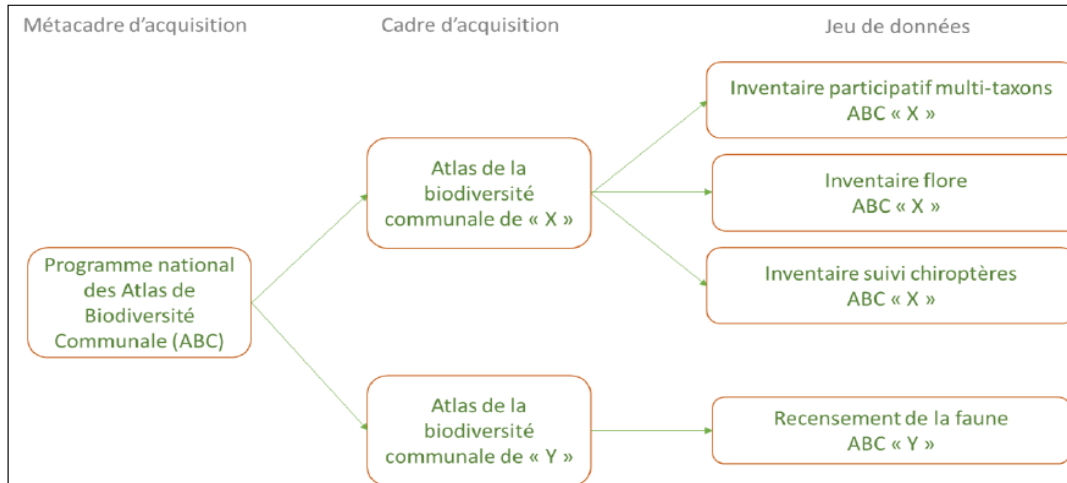
Les éléments relevés par groupe taxonomique seront conformes aux exigences des protocoles utilisés. Des données opportunistes seront ajoutées à ces inventaires protocolés, par des inventaires participatifs de citoyens ou de bénévoles de NEO, ...

L'association Nature En Occitanie administre l'outil GeoNat'Occitanie, qui est un outil de gestion en ligne de données naturalistes et d'informations associées (localisations, observations, dates, ...). Cette base de données permet la bancarisation et la valorisation des observations faites par ses bénévoles et ses salariés. Les données renseignées ont vocation à améliorer les connaissances, dans un objectif général de conservation de la nature. Cet outil alimente l'atlas Biodiv'Occitanie : <https://biodiv-occitanie.fr/>

Les données issues de GeoNat'Occitanie alimentent le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) régional. Ces données sont directement formatées dans le standard attendu par le SINP. Dans la base de saisie GéoNat'Occitanie, les données sont associées à un cadre d'acquisition ainsi qu'un jeu de données relatives aux ABC (métadonnées). Le SINP régional transmet ensuite les données à l'INPN (niveau national).

Les métadonnées respecteront le cadre suivant comme le veut le protocole de partage de données ABC :

⁵ https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190906spp_protg_hierarchisation_internet.pdf



La commune s'engage à reverser sur le site <http://abc.naturefrance.fr/>, tous les éléments nécessaires à son alimentation et à la diffusion des résultats de son ABC (rapport final, cartographie des habitats naturels, cartographie des enjeux, etc.). Le dossier complet de l'ABC (données d'inventaires, cartographies, rapport) sera placé sous la licence ouverte ETALAB V2.0. Cette licence concède ainsi au "réutilisateur" un droit non exclusif et gratuit de réutilisation des documents avec les conditions précisées par la licence (ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf).

c) Les actions d'accompagnement et de sensibilisations mises en place

Elles se déclinent en :

- **Actions d'accompagnement**, orientées principalement vers les élus et les agents, pour une meilleure connaissance de la biodiversité et sa prise en compte dans les actions et projets : penser végétal, réaliser un aménagement en faveur de la biodiversité, améliorer les connaissances sur la Trame verte

- et bleue et les politiques nationales, intégrer les données de l'ABC dans le PLUiH, ...
- **Actions de sensibilisation et animation**, orientées vers divers publics : citoyens, scolaires, associations.

Actions d'accompagnement

Formation, animation sur la TVB

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Formation et sensibilisation sur la TVB auprès des agents et des élus. Contribution à la mise en œuvre d'une gestion différenciée sur les espaces communaux.	1 ^{er} T 2024	Elus, agents	NEO APA31
<i>Résultats attendus : meilleure connaissance sur la TVB, meilleure compréhension et appropriation des enjeux de sa préservation, vision commune partagée, prise en compte dans les projets (gestion différenciée, ...).</i>			

Formation, animation sur la TN

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Formation et sensibilisation sur la TN auprès des élus. <i>Une première phase d'extinction nocturne a été mise en œuvre en 2022 sur une partie de la commune, deux phases sont à venir en 2023 pour une extinction totale là où c'est possible.</i>	1 ^{er} T 2024 (formation)	Elus	NEO
Nous proposons de continuer l'action par une campagne de sensibilisation auprès des syndicats de copropriétés et des particuliers, pour inciter à l'extinction sur les parties privatives.	Annuelle	Syndics, citoyens	Associations Mondoville
<i>Résultats attendus : meilleure connaissance sur la TN, meilleure compréhension des actions en cours, vision commune partagée, identification d'actions à venir (campagne auprès des syndicats, ...).</i>			

Accompagnements des élus pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets (formations, réunions techniques, conseils, accompagnements, ...)

<p>Il s'agit d'intégrer les résultats de l'ABC dans tous projets d'aménagement de la commune : meilleure prise en compte de la biodiversité, des espèces locales, limiter les EEE, réaliser des chartes, réfléchir sur des projets en lien avec les solutions fondées sur la nature, ...</p> <p>Nous nous appuyerons également sur les solutions proposées par l'UICN, fondées sur la Nature, en particulier pour la lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques naturels. (https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/).</p>			
Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
<p>Aménagement du ruisseau du Gajéa (Partenariat avec GEMAPI)</p> <p>Ce projet, en cours, a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'espace de mobilité et de fonctionnalité du cours d'eau, - Optimiser le fonctionnement biologique du cours d'eau, - Améliorer l'aspect paysager de cette coulée verte et bleue à travers une végétalisation des berges, - Améliorer les capacités de dissipation d'énergie des crues du cours d'eau afin d'atténuer les désordres, - Participer à une gestion intégrée des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. <p>Les aménagements retenus portent sur une restauration et une stabilisation des berges, du retalutage, des plantations, de la renaturation, ...</p> <p>Durant ce projet avec GEMAPI, nous veillerons à la cohérence et le lien avec les aménagements sur notre territoire, en communiquant au fur et à mesure sur ce que l'on fait durant l'ABC, de manière à favoriser le milieu de vie du ruisseau Gajéa.</p>	<p>4^{ème} T 2023 pour la coordination avec GEMAPI</p> <p>Semestriel pour le suivi et les actions</p>	<p>Elu porteur du projet</p>	<p>GEMAPI</p> <p>Autre partenaire</p>
<p>Gestion différenciée des espaces communaux</p> <p>Nous allons entamer durant l'ABC la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces communaux, en partenariat avec le réseau FREDON, au travers d'une charte « Engagé pour le végétal », composée d'un cadre technique et méthodologique pour la mise en</p>	<p>1^{er} T 2024 pour la formation</p> <p>Mode projet pour mise en œuvre de la</p>	<p>Elu porteur du projet</p> <p>Service technique</p>	<p>FREDON CNFPT</p>

œuvre de solutions écologiques, efficaces, pérennes en fonction des usages et des moyens mobilisables. Durant l'ABC, des formations et sensibilisations seront effectuées auprès des agents (en compléments des formations TVB), la charte et la gestion différenciée seront démarrées (projet estimé à deux ans, qui se terminera post-ABC en 2026).	charte		
Recommandations pour le PLUiH LE PLUiH de Toulouse Métropole a été annulé, il est actuellement en cours de révision et verra le jour en 2025. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale vont apporter des informations et des arguments pour préserver le patrimoine naturel communal. Nous ferons une réunion d'accompagnement des élus et services d'urbanisme de la commune, pour l'intégration des données de l'ABC dans le PLUiH.	Fin 2024, dès que possible	Toulouse Métropole	
<i>Résultats attendus : acquisitions de compétences, aides à la décision et à l'action. Il s'agit dès maintenant de profiter de notre démarche ABC pour « penser végétal » dans tous les projets et que ce ne soit pas qu'un critère esthétique, en s'appuyant sur des valeurs telles que « Agir en connaissance de cause », « connaître pour mieux préserver », au travers des formations et sensibilisations qui seront suivies par les élus et les agents, ainsi que de l'accompagnement et du conseil de spécialistes.</i>			

Candidature TEN

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Nous candidaterons à l'appel à manifestation d'intérêt pour la reconnaissance TEN. Contact pris avec Cécile Bedel, responsable accompagnement des acteurs à l'ARB Occitanie.	2ème T 2024	Commune	ARB Occitanie
<i>Résultats attendus : collaborer avec d'autres collectivités et transmettre les réalisations, connaissances de Mondonville sur la biodiversité, faire des échanges de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes, motiver et faire participer des communes voisines afin d'agir plus largement. Perspectives TEN : Développer « la nature en ville » dans les projets urbains, les plantations (notamment de plantes mellifères), la gestion différenciée, la TVB.</i>			

Sensibilisation et animation (participatives)

Evènement de lancement public du projet

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
L'évènement de lancement permettra de faire connaître le projet aux habitants et aux autres parties prenantes, et susciter l'adhésion. Il permettra de mettre en place le support des réseaux créés avec les comités de quartier déjà en place à Mondonville.	Septembre 2023	Citoyens	NEO Partenaires ABC
<i>Résultats attendus : participation des habitants, acquisition de connaissances sur la biodiversité, prise de connaissance du projet et des actions prévues, mobilisation des parties prenantes, création des groupes de travail.</i>			

Conférence sur la biodiversité communale

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Une conférence sur la biodiversité communale sera réalisée auprès des citoyens. Des sensibilisations seront effectuées lors de cette conférence sur des thématiques à définir (comme par exemple la TVBN, la lutte contre le moustique tigre, ...).	2ème T 2024	Citoyens Associations Mondonville	Partenaires à définir
<i>Résultats attendus : acquisition de connaissances par les habitants, meilleure compréhension des enjeux, réponse aux questions et interrogations.</i>			

Fête de la nature

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Cet évènement est bien rodé sur la commune et continuera à se réaliser chaque année au printemps. Un vide jardin lui est associé. Il fait intervenir la municipalité, des associations locales et externes, des partenaires. Un stand est dédié aux enfants : création de bombes de graines, ...	2ème T de chaque année	Citoyens	Foyer rural APA31, Tlse Métropole, NEO, ..., APE Apiculteurs Maraîchers

Résultats attendus : partage de connaissances, échanges avec les intervenants, participation à des ateliers ludiques (atelier avec l'apiculteur, créations pour les enfants, ...), informations sur les bonnes pratiques (compostage, ...), moment convivial autour de la nature et la biodiversité (lien social intergénérationnel, inter-associations).

Nuit de la chouette

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Cet événement, à créer, pourra se réaliser par exemple dans le cadre de la manifestation nationale « le jour de la nuit », en y associant une conférence ou animation thème nocturne grand public ou une conférence sur la biodiversité nocturne couplée à une sortie, ou l'utilisation de maquettes / jeux pédagogique. Il sera proposé des animations nocturnes : observation des étoiles avec la présence d'un astronome, observation des chouettes, ...	2 ^{ème} T de chaque année	Citoyens	NEO LPO ...
<i>Résultats attendus : acquisition de connaissances et compétences pratiques par les habitants, meilleure compréhension des enjeux, réponse aux questions et interrogations, participation des habitants.</i>			

Plantations

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Continuation des plantations en partenariat avec APA31 sur des zones identifiées : autour des jardins communaux, derrière le cimetière en 2023, zones à identifier pour les années suivantes. La journée de plantation fait intervenir les citoyens et elle associe l'évènement « Un arbre une naissance », les parents dédicant la plantation d'un arbre à leur enfant né dans l'année.	2 ^{ème} T de chaque année	Citoyens	APA31 Jardins familiaux
Projet de plantation sur le quartier Hauts du moulin : il s'agit de végétaliser l'espace enherbé. Nous ferons participer les résidents en leur demandant de faire des suggestions d'aménagements et plantations (concours, ...).	2024 – 2025	Citoyens du quartier	APA31
<i>Résultats attendus : préservation de la biodiversité, embellissement des espaces communaux, acquisition de connaissances et bonnes pratiques (sur l'arbre) reproductibles chez soi, participation des habitants, actions d'engagement pour la nature.</i>			

Concours ludiques

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Concours photos : le concours pourra porter sur une espèce animale à photographier, associant le challenge de la meilleure photo à une identification de l'espèce photographiée et une exposition. Concours de fleurissement des jardins et jardinières, balcons : l'objectif est d'apprendre et comprendre. Le concours sera organisé autour d'une liste d'espèces fournies, permettant d'observer par exemple la présence de pollinisateurs. Concours de dessins sur la nature.	Annuel au printemps pour les 3 types d'évènements	Citoyens Scolaires Citoyens Scolaires Scolaires	
<i>Résultats attendus : participation des habitants et des enfants, sensibilisation, acquisition de connaissances, mobilisation intergénérationnelle, inter-associations.</i>			

Land art

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Les slogans pour ces animations seront « Embellir Mondonville avec le végétal », « Art naturel en ville ». Nous travaillerons avec les associations créatives de Mondonville (peinture, loisirs créatifs, ...), pour une approche intergénérationnelle, avec l'APE, les écoles, la médiathèque, ...	2024 et 2025 (ateliers de réalisation)	Citoyens Jeunes Scolaires	Associations Mondonville APE Ecoles Médiathèque

Résultats attendus : participation des habitants et des enfants, implication des associations mondonvilloises, embellissement des espaces communaux.

Animations culturelles

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Soirées cinéma tous publics sur la base d'un film / un débat (l'une des soirées pourra porter par exemple sur l'arbre avec la projection d'un film suivi d'une conférence par APA31). Animations pour les enseignants. Lectures avec les enfants à la médiathèque sur le thème de la nature.	Annuel	Citoyens Jeunes Scolaires	Réalisateur APA31 Conteur
<i>Résultats attendus : participation des habitants et des enfants, implication des enseignants, de la médiathèque.</i>			

Panneaux pédagogiques sur les espèces

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Les panneaux et leur localisation seront élaborés et réalisés dans une démarche participative. Il s'agit de privilégier la sensibilisation à la biodiversité, construire des préconisations de préservations. L'une des idées est d'effectuer des sorties sur le terrain, pour identifier les lieux nécessitant quelle information. Une sortie par exemple sur un terrain préservé et un dégradé, permettra de comprendre pour quelles raisons un endroit est plus fourni en plantes et insectes que l'autre, évoquant la création de panneaux ciblés (ici on laisse pousser l'herbe pour fournir un gîte aux insectes ...). Les observations seront effectuées au printemps (2024 et 2025). Nous ferons intervenir des animateurs pour préparer, animer les sorties (NEO, Toulouse métropole).	Annuel au printemps	Citoyens Jeunes Scolaires	Foyer rural CAJ Ecoles ALAEs CME/CMJ Médiathèque ...
<i>Résultats attendus : préservation de la biodiversité, acquisition de connaissances et compétences pratiques, participation des habitants et des enfants, actions d'engagement pour la nature.</i>			

Inventaires participatifs

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Les inventaires participatifs, menés par le foyer rural, en association avec la LPO et NEO, seront poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des hirondelles et martinets (lancé en 2021 pour trois ans), - Surveillance des plantes exotiques envahissantes (buddleia, raisins d'Amérique, ambroisie, ...), - Identification des chauves-souris : démarrage en 2023. Nous allons mener des actions pour favoriser la vie du hérisson dans les jardins (voir le point suivant sur les ateliers créatifs) et envisageons de noter les hérissons dans des enquêtes de sciences participatives, si cela est possible en s'appuyant sur nos comités de quartier.	Annuel au printemps	Citoyens	Foyer rural NEO LPO
<i>Résultats attendus : meilleure connaissance des espèces, des habitats / milieux et de la flore sur la commune.</i>			

Ateliers créatifs

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
Création de nids et hôtels à insectes Le foyer anime des ateliers de création de nids par les enfants : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les hirondelles, qui sont ensuite installés par le foyer chez les volontaires. - Pour les mésanges, qui sont installés chez les familles, sur les toits de cabanes de jardin en association avec l'association des jardins familiaux, vendus lors de manifestations comme la fête de la nature. - Pour les rapaces (chouettes, faucons, ...) : projet 2023. La section environnement a également prévu en 2023 et 2024 de réparer et déplacer l'hôtel à insecte du parc de la mairie, mettre en place un hôtel dans le parc de la tuilerie, créer des hôtels pour	Semestriel	Citoyens Jeunes	Foyer rural CAJ APE

<p>abeilles solitaires, pour coccinelles. Activités à faire avec les enfants des écoles (objectif pédagogique).</p> <p>Création de passages à hérissons</p> <p>Nous allons lancer un projet de « jardin connecté » avec une conférence tous publics sur le hérisson, suivie de la réalisation de passages entre les jardins à réaliser par les citoyens, en s'appuyant sur nos comités de quartier.</p>			
<p><i>Résultats attendus : acquisition de connaissances et compétences par les habitants, actions pratiques en faveur de la nature et la biodiversité, création / animation du lien social, mobilisation / motivation de la population.</i></p>			

Evènement de restitution publique du projet

Quoi	Quand	Pour qui	Avec qui
<p>Pour clôturer le projet, un événement public de restitution sera organisé par la mairie, avec tous les partenaires et participants au projet. Seront également présentés le plan d'actions, les préconisations transmises et les suites données au projet.</p>	Sept 2025	Citoyens	<p>NEO</p> <p>Partenaires ABC</p>
<p><i>Résultats attendus : Restitution / bilan du projet aux habitants, valorisation des résultats du projet, partage des perspectives et actions à engager, rassemblement des différentes parties prenantes.</i></p>			

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Le projet se déroulera du 1er septembre 2023 au 30 septembre 2025 (réunion de restitution publique en septembre 2025).

Action	2023		2024				2025		
	Sept	4ème T	1er T	2ème T	3ème T	4ème T	1er T	2ème T	Sept
Pilotage et accompagnement									
Comité de pilotage (annuel)	x				x			x	
Comité Technique		x		x		x		x	
Rapport final ABC								x	
Communication									
Communication (presse, internet, panneaux, journal municipal, ...)	x	x	x	x	x	x	x	x	
Accompagnement									
Formation, animation sur la TVB (élus, agents)			x						
Formation, animation sur la TN (élus)			x				x		
Aménagement du ruisseau du Gajéa *		x		x		x		x	
Gestion différenciée des espaces communaux *			x		x		x		
Recommandations pour le PLU *						x			
Candidature TEN				x					
Sensibilisation et animation									
Evènement de lancement public du projet	x								
Conférence sur la biodiversité communale				x					
Fête de la nature				x				x	
Nuit de la chouette				x				x	
Plantations				x				x	
- Continuation des plantations avec APA31				x				x	
- Un arbre une naissance				x		x		x	
- Projet de plantation Hauts du Moulin								x	
Concours ludiques									
- Photos									
- Fleurissement des jardins, jardinières, balcons			x					x	
- Dessins sur la nature									
Land art : réalisations				x				x	
Animations culturelles									
- Soirée cinéma / débat			x				x		
- Lectures pour les enfants									
Panneaux pédagogiques sur les espèces				x				x	
Inventaires participatifs				x				x	
Ateliers créatifs									
- Nichoirs et hôtels à insectes		x		x		x		x	
- Passages à hérissons									
Evènement de restitution publique du projet									x
Inventaires et cartographies									
Inventaire des habitats naturels				x	x	x	x	x	
Inventaire des orthoptères					x	x	x	x	
Inventaire des papillons				x	x	x			
Inventaire des oiseaux				x	x	x	x	x	
Cartographie des habitats naturels et semi naturels							x	x	
Cartographie des enjeux							x	x	
Analyse des enjeux faune/flore (données historiques et ABC)						x	x	x	
Synthèse des préconisations de gestion							x	x	
* Accompagnement des élus pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets									

3. Perspectives de l'action

La mairie de Mondonville étant candidate durant l'ABC pour rejoindre le réseau Territoires Engagés pour la Nature, elle pourra ainsi collaborer avec d'autres collectivités et transmettre les réalisations, connaissances de Mondonville sur la biodiversité, et faire un échange de bonnes pratiques, d'initiatives innovantes.

A partir du diagnostic alimenté par les inventaires et cartographies, de la hiérarchisation des enjeux réalisés par NEO, de l'expérience acquise au travers des formations et actions d'accompagnement, des orientations stratégiques seront définies. Leur formalisation en plans d'actions selon les enjeux et leur importance, au regard de la préservation de la biodiversité, sera construite avec l'ensemble des structures et acteurs impliqués dans le projet ABC. Les plans d'actions seront établis, en adéquation avec le PLU, et serviront d'outils pour assurer la

continuité des trames vertes et bleues, des trames noires, ainsi que pour établir des fonctionnements écologiques favorables aux milieux naturels (développement urbain de la commune : plaine sportive, collège, pistes cyclables, sentiers et chemins de randonnée, aménagement des parcs et de l'IGG en particulier). Ces plans d'actions devront répondre aux différentes problématiques rencontrées par les publics cibles du projet (élus, agents, citoyens).

Les actions d'animations citoyennes seront continuées :

- Fête de la nature, Nuit de la chouette (le jour de la nuit),
- Concours ludiques (photos, fleurissements, dessins), Land art, animations culturelles (soirées cinéma, lectures),
- Panneaux de vulgarisation des espèces,
- Inventaires participatifs, création et installation de nids,
- Diminution de la pollution lumineuse (extinction sur les parties privatives).

Les projets suivants seront continués :

- Mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces communaux, en partenariat avec le réseau FREDON, au travers d'une charte « engagé pour le végétal » composée d'un cadre technique et méthodologique pour la mise en œuvre de solutions écologiques, efficaces, pérennes en fonction des usages et des moyens mobilisables.
 - o Proposition post ABC de favoriser le milieu de vie pour une réapparition et un développement naturels des espèces de peuplement.
 - o Prise en compte des nuisances perçues par les citoyens (Ex : lutte contre la prolifération du moustique tigre).
- Renforcement de la végétalisation sur la commune : plantations d'essences locales, de plantes mellifères, stratégie de plantations sur les espaces publics, lutte contre les espèces invasives, aménagement du ruisseau Gajéa. ...

Les projets suivants seront lancés :

- Inventaires chiroptères, pour améliorer la connaissance de la biodiversité, en relation avec les actions pour favoriser le milieu de vie du ruisseau Gajéa.
- Identification et cartographie de la TVBN qui traverse la commune, avec l'objectif de participer à sa restauration et son développement.
- Partenariat avec le SMAFB pour le projet « maison de la biodiversité » de Bouconne.

4. Gouvernance

Deux organes de gouvernance sont mis en place :

- Un comité de pilotage
 - o Composition :
 - La commission « Environnement et développement soutenable » composée des élus Mme Véronique BARRAQUE-ONNO, M. Cédric LE NEVANEN, M. Yves DULAC, Mme Claudine PEYRE, M. Marc BEUGNIES, Mme Béatrice ESCLARMONDE, M. Gérard CAMPISTRON), des citoyens Pascale GENSEL, Christiane VALETTE, Joël DELOISON.
 - Membres du CME (conseil municipal des enfants) et du CMJ (conseil municipal des jeunes).
 - Patrick EYCHENNE (section « Nature et Environnement » du foyer rural de Mondonville.
 - OFB.
 - NEO.
 - ARB (dans le cadre de la future candidature TEN).
 - o Ce comité se réunira au moins 1 fois par an pour prendre les décisions pour le projet, suivre l'avancement des actions et résultats, réaliser les arbitrages.
 - o La cheffe du projet ABC est Claudine PEYRE, assistée de Joël DELOISON, Cédric LE NEVANEN, du stagiaire master2.
- Un comité technique
 - o Composition :

- Pour la commission environnement : Claudine PEYRE, Joël DELOISON, Cédric LE NEVANEN, Stagiaire.
- Partenaires permanents ou occasionnels.
- Ce comité échangera régulièrement pour assurer le bon avancement du projet et se réunira lorsque nécessaire (à minima une à deux fois par an).

5. Résumé publiable du projet

Consciente de ses atouts écologiques, de la richesse et de la fragilité de son patrimoine naturel, Mondonville s'inscrit dans sa préservation, pour maintenir un cadre de vie privilégié, une biodiversité et des espaces naturels riches aux abords et dans la forêt de Bouconne. L'ABC permettra de reconnaître ce patrimoine et d'en développer sa connaissance pour mieux le préserver et préserver les zones à enjeux.

L'équipe communale souhaite donner un cadre cohérent aux actions engagées depuis son début de mandat pour la nature au travers de sa « politique concertée pour l'environnement et la biodiversité à Mondonville », l'ABC permettant de structurer et fédérer notre stratégie sur la biodiversité, vis-à-vis des politiques publiques de la ville, en y associant la population dans sa mise en œuvre.

L'ABC de Mondonville constituera un outil d'information et d'aide à la décision pour les élus de la commune, mais aussi à plus large échelle, grâce au partage et à l'intégration de ses résultats dans les documents d'urbanisme (PLUiH Toulouse Métropole, Charte de l'urbanisme et de la qualité de vie créée en 2022 par la municipalité).

La commune s'appuiera sur l'ABC pour mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces communaux, documentée dans une charte « Engagé pour le végétal ». Il s'agit d'intégrer les enjeux de la biodiversité et des espèces locales dans tous les projets d'aménagement urbain, et ceci au moyen de formations et de sensibilisations pour les élus et les agents, ainsi que de l'accompagnement et du conseil des spécialistes partenaires du projet. Il s'agit également dès maintenant de profiter de notre démarche ABC pour « penser végétal » dans les projets. Nous nous appuierons également sur les solutions proposées par l'UICN, fondées sur la Nature, en particulier pour la lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques naturels.

Inventaires scientifiques, cartographies, conférences sur la biodiversité et la TVBN, sorties de reconnaissance de la faune et de la flore, évènements (fête de la nature), animations culturelles (cinéma, lecture pour les enfants, concours photos), ateliers participatifs (plantations, création de nids, land art, panneaux pédagogiques sur les espèces), vont amplifier la prise de conscience et faciliter le passage à l'acte des parties prenantes, notamment des habitants.

Le projet se veut transversal et s'attachera à mettre en place une démarche participative, son ambition étant de faire progressivement de la biodiversité l'affaire de tous : citoyens, élus, associations, écoles, agents, acteurs économiques, en les associant aux diverses actions.